

# Ville de Malakoff

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : **9 avril 2025**

Objet : Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt "Inventaires écologiques métropolitains"

Nombre de membres composant le conseil :	<b>39</b>	<b>N° DEL2025_45</b>
En exercice:	<b>39</b>	<b>Arrivée en Préfecture le :</b>
Présents:	<b>30</b>	<b>Publiée le :</b>
Représentés (ayant donné mandat):	<b>8</b>	<b>Exécutoire le :</b>
Absent excusé (sans mandat):	<b>1</b>	

L'an deux mille vingt cinq, le neuf avril à 19 heures00, les membres composant le Conseil Municipal de Malakoff, légalement convoqués, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de **Madame Jacqueline BELHOMME**, Maire.

### Etaient Présents :

Mme Jacqueline Belhomme - Mme Sonia Figuères - M. Rodéric Aarsse -  
 Mme Corinne Parmentier - M. Dominique Cardot - Mme Vanessa Ghiati  
 - M. Antonio Oliveira - Mme Bénédicte Ibos - M. Saliou Ba -  
 Mme Jocelyne Boyaval - Mme Dominique Trichet-Allaire -  
 M. Michel Aouad - Mme Virginie Aprikian - M. Farid Hemidi -  
 Mme Catherine Morice - M. Michaël Goldberg - M. Loïc Courteille -  
 M. François Thomas - M. Grégory Gutierrez - Mme Julie Muret -  
 Mme Nadia Hammache - M. Nicolas Garcia - Mme Héla Bel Hadj  
 Youssef - M. Martin Vernant - M. Aurélien Denaes -  
 M. Anthony Toueilles - M. Gilles Bresset - M. Roger Pronesti -  
 Mme Emmanuelle Jannès - M. Stéphane Tauthui

### Avaient donné mandat :

Mme Fatiha Alaudat à Mme Sonia Figuères  
 Mme Carole Sourigues à M. Antonio Oliveira  
 M. Pascal Brice à M. Loïc Courteille  
 Mme Tracy Kitenge à M. Saliou Ba  
 M. Hugo Poupard à M. François Thomas  
 Mme Fatou Sylla à M. Dominique Cardot  
 M. Olivier Rajzman à Mme Emmanuelle Jannès  
 Mme Charlotte Rault à M. Gilles Bresset

**Etaient excusés :**  
M. Jean-Michel Poullé

Envoyé en préfecture le 15/04/2025  
Reçu en préfecture le 15/04/2025  
Publié le   
ID : 092-219200466-20250414-DEL2025\_45-DE

Secrétaire de séance : M. Garcia en conformité avec l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.



## CONSEIL MUNICIPAL Séance publique du 9 avril 2025

### Registre des délibérations Délibération n° DEL2025\_45

Objet : Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt "Inventaires écologiques métropolitains"

#### Le conseil municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29 ;

**Vu** le Règlement du deuxième Appel à Manifestation d'Intérêt « Inventaires écologiques métropolitains » de la Métropole du Grand Paris, approuvé par le conseil métropolitain le 16 décembre 2024 ;

**Vu** l'avis des Commissions Municipales compétentes ;

**Considérant** que la Ville de Malakoff est engagée depuis de nombreuses années dans des actions de préservation de la biodiversité et de développement de la nature en ville ;

**Considérant** le contexte global d'effondrement de la biodiversité ;

**Considérant** que la ville de Malakoff dispose de peu de données d'inventaires écologiques récentes et précises et que l'amélioration de cette connaissance permettrait de définir et mettre en place davantage d'actions de préservation du vivant sur son territoire ;

**Considérant** que la Métropole du Grand Paris a lancé en décembre 2024 la deuxième édition de l'appel à manifestation d'intérêt « Inventaires écologiques métropolitains », ouvert aux communes et territoires de la Métropole et que cet AMI permet aux lauréats de bénéficier de l'accompagnement d'un bureau d'études, sélectionné et financé par la Métropole du Grand Paris, pour la réalisation de missions de prospections et d'inventaires écologiques ;

#### Après en avoir délibéré,

**Article 1 : APPROUVE** la candidature de la Ville de Malakoff à l'appel à Manifestation d'Intérêt « Inventaires écologiques métropolitains » de la Métropole du Grand Paris.

**Article 2 : AUTORISE** Madame la Maire, ou son représentant délégué, à signer les actes administratifs en découlant et à suivre la bonne exécution du

déploiement des missions prévues dans le cadre de l'Appel à Manifestation  
d'Intérêt.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 092-219200466-20250414-DEL2025_45-DE



Vote : la délibération est adoptée à l'unanimité, soit 38 voix pour.

Fait et délibéré à la date ci-dessus  
Ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme au registre

La Maire,

- Certifie le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu de sa transmission en préfecture, de son affichage ou de sa notification.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Maire de Malakoff dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage; l'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours pour excès de pouvoir peut également être introduit devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage ou, si un recours administratif a été préalablement déposé, à compter de la décision expresse ou implicite de rejet de l'administration. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)